

Normes de qualité

Passer des services de santé pour jeunes à ceux pour adultes

Suggestions sur les points à aborder avec tes fournisseurs de soins de santé pour t'aider à recevoir des soins de haute qualité



Santé Ontario s'engage à améliorer la qualité des soins de santé dans la province en partenariat avec les patients, les professionnels de la santé et d'autres organismes.

Pour ce faire, Santé Ontario élabore des normes de qualité. Il s'agit de documents qui décrivent ce à quoi ressemblent des soins de haute qualité pour des états ou des processus pour lesquels il existe des différences importantes dans la prestation des soins, ou sur les écarts entre les soins offerts en Ontario et ceux que les patients devraient recevoir. Ces normes de qualité établissent des étapes importantes pour améliorer les soins. Elles sont fondées sur les données probantes actuelles et les commentaires d'un comité d'experts composé de patients, de professionnels de la santé et de chercheurs.

Ce guide du patient s'adresse à toi si tu as entre 15 et 24 ans et que tu es en transition (passage) des services de soins pour jeunes à ceux pour adultes. Ce guide accompagne la [norme de qualité sur la transition des services de santé pour les jeunes aux services de soins de santé pour adultes](#). Il présente les six principaux domaines dans lesquels les fournisseurs peuvent prendre des mesures pour améliorer les soins aux personnes passant des services de santé pour jeunes aux services de santé pour adultes. Le guide du patient comprend également des suggestions sur les sujets à aborder avec tes fournisseurs de soins de santé, ainsi qu'un lien vers des ressources utiles.

À chaque étape de ta transition aux services de santé pour adultes, tu peux faire participer ta famille ou tes aidants, si tu le souhaites.

Tu trouveras ci-dessous un résumé des six principaux domaines pour améliorer les soins aux jeunes qui passent aux services de santé pour adultes.



Énoncé de qualité 1 : Identification précoce et préparation à la transition

Ce que dit la norme

Les jeunes qui quitteront les services destinés aux enfants et aux jeunes sont identifiés le plus tôt possible et font l'objet d'exams collaboratifs réguliers de leur état de préparation à la transition afin de répondre à leurs besoins de préparation à la transition (et aux besoins de leurs parents et/ou aidants).

Ce que cela signifie pour toi

- Tes fournisseurs de soins de santé doivent travailler avec toi pour t'aider à préparer à passer éventuellement aux soins pour adultes. Tes fournisseurs de soins de santé devraient commencer à t'aider à te préparer le plus tôt possible, et ils devraient te soutenir tout au long de cette transition.



Énoncé de qualité 2 : Échange de renseignements et soutien

Ce que dit la norme

Les jeunes (et leurs parents et aidants, le cas échéant) se voient offrir des renseignements et un soutien adaptés à leur développement pour répondre à leurs besoins tout au long du processus de transition. L'échange de renseignements se fait en collaboration, et les fournisseurs de soins de santé recherchent activement l'expérience et l'expertise du jeune (et de ses parents et aidants, le cas échéant) et les intègrent dans la planification de la transition et l'établissement d'objectifs communs.

Ce que cela signifie pour toi

- Tes fournisseurs de soins de santé devraient fournir des renseignements et du soutien pour répondre à tes besoins tout au long du processus de transition. Cela peut comprendre des renseignements et du soutien sur :
 - Ce qui se passera au cours de ce processus et pourquoi il est important de commencer à se préparer tôt.
 - Ta santé et ton plan de traitement.
 - La manière dont tu peux gérer tes soins.
 - Les services et soutiens à ta disposition.
 - Comment les services et les soutiens diffèrent entre les services destinés aux jeunes et les services pour adultes.
 - Où trouver un soutien par les pairs et un mentorat, au besoin.
 - Où tes parents peuvent trouver de l'aide, au besoin.
 - Toutes les prestations et tous les soutiens financiers auxquels tu peux prétendre et comment les demander.
 - Où trouver plus de renseignements ou de ressources pour t'aider.
- Ton équipe de soins de santé peut discuter avec toi de ces renseignements et les écrire pour toi.
- Ton équipe de soins de santé devrait te poser des questions sur ton état de santé et tes expériences. Ils doivent apprendre de toi, tout comme tu apprends d'eux, et ils doivent intégrer les renseignements de toutes les personnes concernées dans ton plan de transition (voir « Plan de transition » à page 5).



Énoncé de qualité 3 : Plan de transition

Ce que dit la norme

Les jeunes ont un plan de transition personnalisé qui est créé conjointement, documenté et partagé au sein de leur cercle de soins.

Ce que cela signifie pour toi

- Tes fournisseurs de soins de santé doivent te faire participer à la planification de ton départ des services pour jeunes.
- Ton équipe de soins de santé (qui comprend tes fournisseurs de soins pour jeunes *et* pour adultes) doit rédiger un plan de transition avec toi. Le plan devrait décrire tes soins et les personnes qui te soutiendront lorsque tu passeras aux services pour adultes.
- Ce plan doit être facile à lire et à comprendre à lire et à comprendre, et doit comprendre :
 - Une trousse de transfert aux services pour adultes ou un autre fournisseur.
 - Des détails sur ton premier rendez-vous avec les services pour adultes ou un autre fournisseur, y compris la fréquence à laquelle tu pourrais les voir.
 - Comment communiquer avec tes fournisseurs de services pour jeunes et adultes, ton médecin de famille ou ton infirmière praticienne, et les fournisseurs de services d'aide à domicile et en milieu communautaire.
- Tes fournisseurs de soins de santé devraient travailler avec toi pour créer un dossier personnel. Tu peux le revoir et le mettre à jour au fil du temps. Les renseignements contenus dans ce dossier t'aideront à comprendre tes soins et à partager des renseignements avec un service pour adultes ou un autre fournisseur (voir encadré à page 6).

Ton *cercle de soins* est le groupe de fournisseurs de soins de santé impliqués dans tes soins. Avec ton consentement, ils échangeront des renseignements pour les aider à te fournir de bons soins.



Ton dossier personnel

Tes fournisseurs de soins de santé doivent travailler avec toi pour créer un dossier personnel. Cela pourrait t'aider à garder une trace de tes réflexions et à déterminer ce que tu dois partager avec tes fournisseurs. Voici quelques exemples d'éléments que tu pourrais vouloir inclure :

- Une page qui parle de tes compétences et de ta personnalité, de ce qui est important pour toi et de la façon dont tu aimerais être soutenu.
- Tes points forts, tes réalisations, tes objectifs et tes espoirs pour l'avenir.
- Des renseignements sur tes études, ta santé, tes besoins en matière de services d'aide communautaire et sociale, ainsi que tous les appareils que tu utilises pour t'aider à communiquer.
- Autres détails que tu souhaites transmettre (comme les détails d'un traumatisme passé, d'une maladie mentale, d'une consommation de substances, d'un placement en famille d'accueil).
- Plans de soins d'urgence.



Énoncé de qualité 4 : Transition coordonnée

Ce que dit la norme

Les jeunes ont un fournisseur désigné le plus responsable du processus de transition. Ce fournisseur travaille avec le jeune (et ses parents et aidants, le cas échéant) pour coordonner ses soins et lui fournir un soutien tout au long du processus de transition et jusqu'à ce qu'il (et ses parents et aidants, le cas échéant) confirme que le processus est terminé.

Ce que cela signifie pour toi

- Ton équipe de soins de santé doit te faire participer au choix d'un seul fournisseur qui sera le « fournisseur désigné le plus responsable » de ta transition. Cette personne doit s'agir de quelqu'un que tu connais et en qui tu as confiance.
- Elle doit travailler avec toi pour coordonner tes soins.
- Elle doit t'aider à planifier les rendez-vous et à te soutenir jusqu'à ce que tu estimes que ta transition est terminée.

Ton *fournisseur désigné le plus responsable* est une personne de ton équipe de soins de santé qui accepte de coordonner ton passage aux services pour adultes. Tu peux participer au choix de ce fournisseur. Si ta transition prend beaucoup de temps, il se peut qu'au fil du temps, tu aies plus d'un fournisseur désigné le plus responsable.





Énoncé de qualité 5 : Introduction aux services pour adultes

Ce que dit la norme

Les jeunes (et leurs parents et aidants, le cas échéant) ont une réunion avec tous les services clés pour adultes ou autres fournisseurs avant le transfert, afin de faciliter et de maintenir la continuité des soins.

Ce que cela signifie pour toi

- Avant de passer des services destinés aux jeunes aux services pour adultes, on doit te proposer une réunion avec les fournisseurs de soins de santé des services clés vers lesquels tu vas passer.
- Ces rencontres peuvent se dérouler de différentes manières :
 - Tu peux rencontrer tes fournisseurs pour jeunes et adultes ensemble.
 - Ton fournisseur désigné le plus responsable peut t'accompagner pour rencontrer ton fournisseur de services pour adultes.
 - Les rencontres peuvent avoir lieu en personne, par vidéo ou par téléphone.



Énoncé de qualité 6 : Achèvement du transfert

Ce que dit la norme

Les jeunes restent en contact avec leur fournisseur désigné le plus responsable de leur transition et sont soutenus jusqu'à ce que les transitions des services de soins de santé soient terminées ou confirmées par le jeune (et ses parents ou aidants, le cas échéant).

Ce que cela signifie pour toi

- Après ta dernière visite aux services pour les jeunes, ton fournisseur désigné le plus responsable doit rester en contact avec toi.
- Il doit surveiller ta transition.
- Il doit te fournir tout le soutien dont tu as besoin pendant que tu attends ton premier rendez-vous avec chaque service pour adultes ou autre fournisseur de soins qui joue un rôle dans ta prise en charge.
- Ce soutien doit se poursuivre jusqu'à ce que tu aies eu son premier rendez-vous avec chaque service pour adultes ou autre fournisseur et jusqu'à ce que tu aies confirmé que la transition de tes services de soins de santé est terminée.

Suggestions de sujets à aborder avec tes fournisseurs de soins de santé pour t'aider à recevoir des soins de haute qualité

Demande à l'équipe de soins :

- Quand ferai-je la transition des services de santé pour jeunes aux services de santé pour adultes?
- Quand vais-je commencer à préparer et à planifier cette transition?
- Qui va travailler avec moi pour planifier cette transition?
- Comment vais-je pouvoir participer à l'élaboration de mon plan de transition?
- Qui fournira mes soins à l'avenir?
- Qui dois-je contacter si j'ai des questions ou des préoccupations concernant mon plan de transition?
- Quelles sont les ressources de la communauté qui peuvent m'aider dans cette transition?

Partage avec l'équipe de soins :

- Les personnes que tu veux intégrer dans les décisions concernant ton plan de transition (comme un parent ou un aidant).
- Si tu penses que les services offerts ne t'apporteront pas un soutien suffisant.
- Si tu as des inquiétudes quant aux personnes qui seront impliquées dans tes soins futurs.
- Si tu as des inquiétudes au sujet de ce passage aux services pour adultes.
- Tes projets de vie en tant qu'adulte (par exemple, si tu pars dans le cadre de tes études ou si tu commences un travail).
- Ton dossier personnel.
- Toute autre question ou préoccupation que tu as.

Besoin de plus d'informations?

Nous avons dressé une liste de ressources qui pourraient t'être utiles. Tu peux [la télécharger ici](#).

Si tu as des questions ou des commentaires au sujet de ce guide, veuillez communiquer avec nous à QualityStandards@OntarioHealth.ca ou au 1 877 280-8538 (TTY : 1 800 855-0511).